

Présents : Didier Sarciat, Jean Michel Yvora, Francis Planté, Eric Bertran, Maryline Lassalle, Yvon Loubelle, Dominique Fialon, Sandrine Lozinguez

Absents excusés : Eric Larroquette a donné pouvoir à Eric Bertrand, Pierre Lasserre a donné pouvoir à Didier Sarciat, Monique Claverie a donné pouvoir à Jean Michel Yvora

Absents : Lilian Capera

Secrétaire de séance : Eric Bertran

Il est demandé de rajouter le point suivant :

**Achat par la commune d'un terrain privé (parcelle D127 – 5155 m2)**

### **1- Demande de subvention - DETR 2019**

Le coût de cette opération se porterait approximativement à 116 300 € HT d'après une estimation financière réalisée par le Conseil Départemental et incluant l'étude préalable. M le Maire rappelle que les taux de subvention qui peuvent être demandés dans le cadre d'une DETR, oscillent entre 20 et 40% selon les projets.

Monsieur le Maire indique par ailleurs qu'une aide d'un montant de 30 000 € TTC peut être accordée par la CC MACS dans le cadre de l'adaptation du PPI Voirie 2015 – 2022 et qu'une demande de subvention au titre des Amendes de Police sera aussi sollicitée.

Afin de pouvoir bénéficier de ces aides, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de l'autoriser à formuler une demande de DETR au titre de l'année 2019, en acceptant le projet et le plan de financement prévisionnel de cette opération décliné comme suit :

- Montant des dépenses : 116 300 € HT (soit 139 560 € TTC)
- Part DETR (40% des dépenses) : 46 520 €
- Part CC MACS : 30 000 € (TVA comprise)
- Part « Amendes de Police » : 10 000 €
- Montant de la participation communale : 53 040 € (TVA comprise)

**Adopté à l'unanimité**

### **2- Adaptation du PPI 2015/2022 intégrant des aménagements ponctuels d'amélioration de la sécurité – Demande de fonds - exercice 2019**

M. le Maire explique à l'assemblée que dans le cadre de l'utilisation des reliquats des opérations relevant du PPI 2015/2022, la CC MACS propose une adaptation du PPI Voirie et serait en mesure d'aider la commune à hauteur de 30 000 € TTC pour le financement de projets liés à de l'aménagement ponctuel d'amélioration de la sécurité.

M le Maire propose à l'assemblée de solliciter ce montant afin de pouvoir aménager la partie restante de la route D17 (de l'église jusqu'au pont St Jean), dans la continuité des travaux réalisés en 2018 dans le but de sécuriser les circulations piétonnes et motorisées. M le Maire demande donc à l'assemblée de l'autoriser à formuler cette demande auprès de la CC MACS

**Adopté à l'unanimité**

### **3- Achat par la commune d'un terrain privé (parcelle D127 – 5155 m2)**

M le Maire expose à l'assemblée que Mme Dominique DURAND est propriétaire d'un terrain attenant aux hangars municipaux de la commune et qu'elle envisage de le vendre. Ce terrain, classé en zone N et d'une contenance de 5 155 m2 serait une acquisition judicieuse en ce qu'elle répondrait à nos besoins d'espace de stockage. Compte tenu des prix du marché, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal, ayant obligation de délibérer afin de l'autoriser à acheter le bien, de se prononcer sur un prix d'achat de 10 000 € TTC pour l'acquisition de cette parcelle. L'acquéreur choisirait librement le notaire qui procédera à l'établissement de l'acte. Les frais de notaire seraient pris en charge par l'acquéreur.

**Adopté à l'unanimité**

### **Divers**

Une demande doit être formulée au conseil départemental pour ajouter si possible une station de ramassage scolaire au lotissement Prada afin de sécuriser plus de 25 familles dont les enfants prennent le bus scolaire.

A ce jour, les enfants doivent se rendre jusqu'à Postis en suivant un cheminement piéton très dangereux.

### **Manifestations à venir : <http://saubusse.fr>**

- 26 janvier AG des Anciens combattants à la salle des fêtes
- 16 mars concert Avanti
- 19 mars Cérémonie des Anciens d'Algérie
- 31 Mars Carnaval de Saubusse
- 1<sup>er</sup> Mai Grand prix des stations thermales 2019
- 8 Mai cérémonie des anciens combattants
- 18 et 19 Mai Concours de peinture à la salle des fêtes (thème d'eau et de rouille)
- 14 15 16 Juin Fêtes de Saubusse
- Juillet Août les mercredis Basco Landais 17 et 24 Juillet - ½ finales 31 juillet - 7 août Finales le 21 août
- 14 juillet Barricot et repas républicain

Clôture de la séance à 19h30